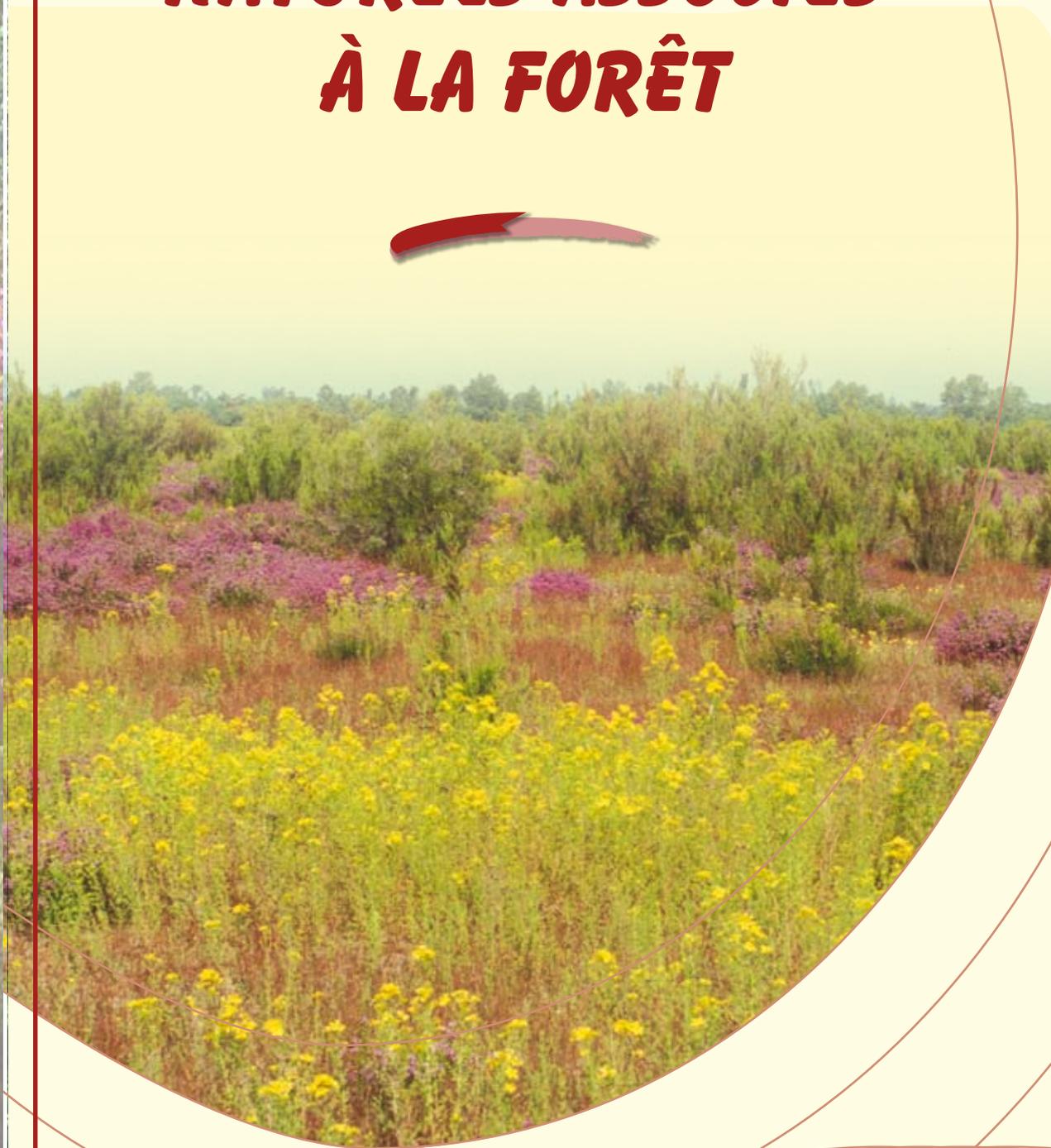


GUIDE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS ASSOCIÉS À LA FORÊT



Petite par sa superficie, mais grande par la variété de ses essences due à la diversité des régions naturelles, la forêt picto-charentaise détient une incontestable richesse biologique.

Grâce à des sylvicultures adaptées, de plus en plus respectueuses de l'environnement et des paysages, les forêts participent à l'essor économique de la filière bois régionale dans les domaines porteurs de la tonnellerie, des contreplaqués ou encore de la charpente industrielle.

Productrice de bois, la forêt stocke aussi du carbone, participant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

Mais ces massifs forestiers auraient-ils tous ces avantages, apporteraient-ils ces aménités si appréciées de tous, ruraux et urbains, sans les espaces naturels qui leur sont associés ?

De fait, à côté ou au sein même de nos forêts, il est fréquent de rencontrer des landes sèches ou humides, des pelouses calcaires, des mares, étangs et petits cours d'eau, des tourbières, ...

Qu'ils soient d'origine totalement naturelle ou autrefois créés puis entretenus par l'homme, ces milieux participent à l'équilibre biologique des peuplements : la faune, la flore, qui y vivent, interviennent dans le fonctionnement écologique même de la forêt, permettant à celle-ci de se maintenir en bon état.

Trop souvent méconnus, voire méprisés, à tout le moins négligés, ces milieux naturels associés à la forêt méritaient donc qu'un ouvrage leur soit consacré pour les faire découvrir, révéler leur richesse et apporter les bases d'une gestion appropriée.

Ainsi sera conforté et pérennisé le bon état biologique de ce milieu complexe que constituent nos forêts.

Publié grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, ce guide se situe aussi dans la ligne voulue par la Région Poitou-Charentes, celle de l'excellence environnementale qui semble évidente pour l'un des écosystèmes les plus porteurs de l'image de Nature.

*Brigitte Bonniseau
Présidente du Centre Régional
de la Propriété Forestière
de Poitou-Charentes*

AVANT-PROPOS

Ce guide s'adresse avant tout aux propriétaires forestiers, qui ont la charge et le souci de gérer durablement leurs peuplements. La connaissance des milieux naturels associés à la forêt est primordiale. Leur maintien, bien souvent à la portée des propriétaires, contribue à la diversité et à la stabilité de la forêt.

Tous ces milieux, brièvement analysés, font l'objet d'une description de leurs composantes, puis de conseils pratiques de gestion.

Le deuxième chapitre aborde les éléments biologiques qui sont importants dans l'écosystème forestier, mais ne constituent pas, à proprement parler, un milieu.

Enfin des recommandations générales, conseillées dans la pratique forestière quotidienne, sont présentées et expliquées sous forme de synthèse.

Un glossaire explique de la façon la plus simple possible les termes et expressions scientifiques cités dans le texte.

Pour vous aider ou en savoir plus :

- faire appel aux techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière ;
- vous procurer, sur simple demande auprès du CRPF ou sur Internet, des documents techniques complémentaires ;
- consulter le Schéma Régional de Gestion Sylvicole, qui constitue le document cadre de la gestion forestière durable en Poitou-Charentes.

Les milieux naturels les plus remarquables, en raison de leur rareté ou de leur richesse biologique, sont signalés par l'icône .

1 LES MILIEUX NATURELS ASSOCIÉS À LA FORÊT

LES PELOUSES CALCAIRES	10
LES LANDES SÈCHES	13
LES LANDES HUMIDES	16
LES TOURBIÈRES	19
LES PRAIRIES HUMIDES	22
LES MARES	24
LES ÉTANGS	26
LES SOURCES, SUINTEMENTS ET RUISSEAUX	28
LES RIPISYLVES	31
LES LISIÈRES	34

2 LES MILIEUX SECONDAIRES

LES FOSSÉS ET LES TALUS	38
LES ARBRES MORTS ET À CAVITÉS	41
LES FRICHES	43

3 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

PRÉAMBULE	48
QUELQUES PRINCIPES ESSENTIELS D'AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ DES PEUPELEMENTS	49

4 SYNTHÈSE

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES PRÉCONISÉES DANS LA GESTION FORESTIÈRE COURANTE	52
---	----

5 ANNEXES

GLOSSAIRE	54
BIBLIOGRAPHIE	57

*LES MILIEUX NATURELS
ASSOCIÉS
À LA FORÊT*



LES PELOUSES CALCAIRES



Définition

Ce sont des formations végétales, composées de plantes herbacées vivaces, poussant sur des sols calcaires peu épais, à faible réserve en eau. Elles subissent les sécheresses estivales. Des engorgements sont possibles en hiver, lorsque la marne recouvre le substrat rocheux.

Elles ont souvent pour origine :

- d'anciens vignobles détruits par le phylloxéra ;
- des truffières abandonnées lors des dernières guerres.



Huppe fasciée

Importance, Répartition

Elles occupent environ 2 000 ha dans la région. Ce sont souvent des espaces résiduels, de petite superficie, très dispersés. On peut y trouver :

- les formations à genévrier commun,
- les pelouses riches en orchidées ;
- les pelouses xérophiles (très sèches) et mésophiles.



L'ophrys abeille ressemble à l'insecte du même nom.

Les plantes caractéristiques sont :

- le Brome dressé ;
- Le Brachypode penné ;
- l'Héliantheme jaune ;
- la Sabline des chaumes.

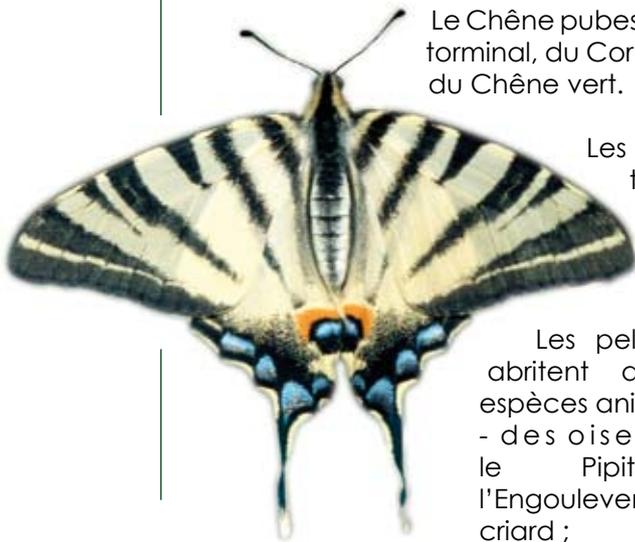
L'influence de la topographie est primordiale. Le degré de pente, l'exposition et l'éclairement jouent un rôle important sur les réserves en eau du sol.



Les dactylorhizas comptent de nombreuses espèces qui poussent sur sols acides ou calcaires.

Intérêt

Plus du tiers des espèces végétales protégées en Poitou-Charentes y trouve refuge ; soit un total actuel de 56 espèces, dont la Sabline des chaumes, l'Astragale de Montpellier et un important cortège d'orchidées (l'Orchis odorant, l'Orchis singe, l'Ophrys jaune, ...).



Le Chêne pubescent y est assez commun, accompagné parfois de l'Alisier torminal, du Cormier, de l'Érable champêtre, de l'Érable de Montpellier et du Chêne vert.

Les résineux sont souvent présents, même si la plupart du temps ils ont été introduits : Pin noir et Pin sylvestre. Le cortège arbustif est riche en couleurs, avec la Viorne lantane, le Genévrier commun, le Buis et le Cornouiller mâle.

Les pelouses calcaires abritent de nombreuses espèces animales rares :

- des oiseaux : comme le Pipit rousseline, l'Engoulevent, l'Oedicnème criard ;
- des insectes : comme le Flambé, les argus et les mantes religieuses.



Le Flambé, une espèce emblématique des coteaux calcaires.

Menaces

Les menaces sont de trois ordres :

- la fermeture naturelle du couvert forestier, suite à l'abandon du pâturage ;
- l'homogénéisation de la végétation au profit des espèces herbacées dynamiques comme le Brachypode penné ;
- l'utilisation ou la mise en valeur par l'homme comme :
 - les dépôts sauvages de déchets, la pratique des sports de tout terrain (4x4, motos, VTT) ;
 - la mise en culture, le boisement ;
 - l'urbanisation, l'exploitation industrielle des calcaires et marnes.

Objectif

Préserver l'intérêt floristique et paysager en évitant la fermeture du couvert forestier.

Restauration

Après colonisation par les épineux, ces milieux évoluent naturellement vers la forêt. Il est alors nécessaire d'éliminer les semis forestiers et les jeunes ligneux à la débroussailluse ou à la tronçonneuse. On veillera à conserver des bouquets d'arbres et de fourrés (buis, genévrier,...) pour maintenir une mosaïque d'habitats.

Cette opération se réalise en fin d'été. Les produits de coupe seront enlevés de la zone ou incinérés sur place.

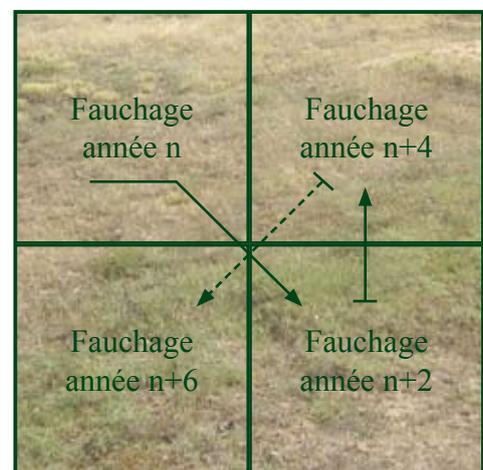
Pour éviter les rejets, une dévitalisation chimique des souches de feuillus par badigeonnage, juste après l'exploitation, peut s'avérer utile.

L'envahissement des pelouses par le brachypode peut être jugulé par des fauches rapprochées avec exportation des produits.

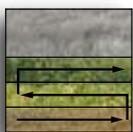
Entretien

Le fauchage périodique tous les deux à cinq ans avec récolte de la matière organique reste la technique la plus adaptée. Ce travail sera partiel afin de respecter les bosquets et les fourrés.

Ce fauchage se réalise en fin d'été soit en aller et retour à partir d'un bord de la zone à entretenir, soit en colimaçon à partir de son centre. Un dispositif d'effarouchement devant l'outil est souvent utile pour préserver la faune. Cette technique encore appelée «fauche sympa» sera préconisée pour l'entretien d'un grand nombre de milieux naturels.



EXEMPLES DE FAUCHAGE



en bandes contiguës



en colimaçon
à partir du centre

Dans certains cas le pacage extensif par des ovins ou des caprins peut se révéler une solution intéressante. Elle est cependant difficile à mettre en œuvre sur des petites surfaces.

LES LANDES SÈCHES



Définition

Ce sont des formations végétales, dominées par les bruyères (éricacées) et les ajoncs.

Elles sont souvent la conséquence :

- de déforestations anciennes suivies de pâturage ou de techniques agro-pastorales (fauche pour litière, cultures sur brûlis, ...)
- du passage répété d'incendies.

Importance, Répartition

Elles occupent quelques milliers d'hectares en Poitou-Charentes.

On les rencontre sur les sols acides, à texture sableuse qui ont une origine fluviale ou qui sont issus de l'altération de roches siliceuses.

Ces landes se trouvent :

- sur des sols secs : ce sont les véritables landes sèches dans lesquelles on trouve différentes combinaisons des plantes ci-dessous :
 - la Bruyère cendrée (à gauche de la photo) ;
 - la Callune (à droite de la photo) ;



Bruyère cendrée et Callune : à ne pas confondre !

- l'Ajonc nain ;
 - l'Ajonc d'Europe ;
 - l'Avoine de Thore ;
 - le Ciste à feuille de sauge.
- sur sol pourvu d'une nappe d'eau profonde : ce sont des landes mésophiles ou méso-hygrophiles dans lesquelles on rencontre le cortège floristique suivant :
- la Bruyère ciliée ;
 - la brande ou Bruyère à balai ;
 - l'Ajonc nain ;
 - l'Ajonc d'Europe ;
 - la Molinie bleue.

Intérêt

Malgré un cortège floristique assez pauvre, elles comportent des plantes rares telles que la Bruyère ciliée, l'Orchis des bruyères et le Glâieul d'Illyrie.

Présentes au sein des massifs forestiers, les landes sèches participent à la diversité des milieux et des paysages et sont souvent fréquentées par de nombreux animaux :

- des reptiles : le Lézard vivipare, la Vipère péliade ;
- des oiseaux : l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, l'Hypolaïs polyglotte et le Circaète Jean le Blanc ;
- des mammifères : comme les chauves-souris qui viennent y chasser.

Localement, la brande peut trouver des débouchés pour la confection de palissades, notamment quand sa hauteur est importante.



© Olivier Prévost

Les noctules sont parmi les plus forestières des chauves-souris.

Menaces

Les menaces sont de trois ordres :

- la fermeture naturelle du milieu par des plantes colonisatrices arbustives ou forestières (Genêt à balai, bouleau, pins, ...) au détriment des petites bruyères ;
- l'homogénéisation de la végétation au profit d'une espèce ;
- la mise en valeur artificielle : boisement, travail du sol, apport de fertilisants.



La fougère aigle est une espèce envahissante qu'il faut contrôler pour éviter la fermeture du milieu.

Gestion

Objectif



Entretien mécanique ou restauration par gyrobroyage.

Conserver une mosaïque d'habitats en favorisant la diversité botanique au niveau des espèces et des âges.

Privilégier une végétation basse dans laquelle le cortège des plantes caractéristiques est bien représenté.

Restauration

Cette opération consiste à détruire en fin d'été les espèces arborescentes envahissantes (bouleaux, pins, ...) avec dévitalisation chimique des souches fraîches de feuillus.

Elle sera complétée par le rajeunissement de la végétation par fauche ou broyage avec récolte et exportation de la matière organique.

Entretien

Un fauchage régulier tous les huit à dix ans avec récolte de la matière organique est suffisant pour l'entretien de ce type de lande. Ce travail sera partiel (1/4 de la surface de la lande par intervention) afin de conserver la diversité des âges et des hauteurs.

La fauche de type «sympa» (voir page 12) se réalise en fin d'été.

Dans certains cas, le pâturage extensif (ovins) reste une solution intéressante. Elle est cependant difficile à mettre en œuvre.



Ce type d'entretien nécessite des règles strictes de sécurité.

Cas particulier

Dans les endroits non mécanisables, la restauration et l'entretien des landes sèches peuvent s'opérer par un brûlage dirigé de la végétation. Il s'effectue en période hivernale par un professionnel sur des surfaces limitées. Dans tous les cas on respectera la réglementation en vigueur concernant les feux (déclaration, période autorisée, ...) et on prendra toutes les mesures pour éviter que cette technique ne se transforme en sinistre.

LES LANDES HUMIDES



Définition

Ce sont des formations végétales complexes dominées par la Bruyère à balai (brande), la Bruyère ciliée et la Molinie bleue. Elles sont le résultat de défrichements anciens pour créer des zones de pacage.

Importance, Répartition

Elles occupent moins de 5 000 ha en Poitou-Charentes. Les landes humides sont présentes uniquement sur des sols acides très évolués (pH < 4,5) de types podzol ou lessivé avec présence d'une hydromorphie à faible profondeur pendant une longue période de l'année.

Parmi les plantes caractéristiques du milieu, on note :

- la Bruyère à quatre angles ;
- la Bruyère ciliée ;
- la brande ou Bruyère à balai ;
- l'Ajonc nain ;
- la Molinie bleue ;
- le Rossolis à feuilles rondes ;
- le Rossolis intermédiaire.



Peu répandue, la Bruyère à quatre angles pousse en touffes isolées.

Intérêt

Cette formation végétale est devenue rare dans notre région. Elle comporte des plantes peu répandues telles que les rossolis, le Lycopode inondé, la Gentiane pneumonanthe et différentes bruyères.

Les landes humides participent à la diversité des milieux et des paysages et sont souvent fréquentées par de nombreux animaux :

- des reptiles : la Couleuvre verte et jaune ;
- des amphibiens : le Sonneur à ventre jaune, la Rainette méridionale ;
- des oiseaux : le Courlis cendré, les busards, la Locustelle tachetée et le Hibou des marais ;
- des insectes : l'Azuré des mouillères, le Fadet des laïches (papillons) et la Cordulie à corps fin (libellule) ;
- des mammifères : notamment les chauves-souris qui viennent y chasser.



La Gentiane pneumonanthe fleurit en août.

Menaces

Les menaces sont de quatre ordres :

- la fermeture naturelle du couvert par des plantes colonisatrices arbustives ou forestières (Bourdaïne, saules, bouleaux, pins, ...) au détriment des bruyères ;
- l'homogénéisation de la végétation au profit d'une espèce (brande, molinie, ...) ;
- la mise en valeur artificielle : drainage, boisement, travail du sol, apport de fertilisants, création de plan d'eau, ... ;
- la modification artificielle du régime hydrique et de la qualité des eaux.

Gestion

Objectif

Conserver la complexité de cette formation végétale dans laquelle le cortège des plantes caractéristiques est bien représenté. Les stades humides ouverts qui possèdent une végétation basse à rase sont à favoriser.



Le Busard des roseaux prélève ses proies dans les landes humides.

Restauration

Le broyage de la végétation, avec récolte et exportation du broyat, est souvent la solution la plus adaptée. Cette opération se réalise en fin d'été en mettant en œuvre des mesures d'effarouchement devant les outils.

Plusieurs passages sont parfois nécessaires pour réduire les touffes de Molinie bleue (tourradons).

En présence de nombreux végétaux ligneux, leur exploitation suivie d'un badigeonnage chimique des souches, en sève descendante, facilitera le passage du broyeur. Les rémanents seront soit broyés, soit enlevés avant le passage de l'outil.



Sans entretien, les landes humides sont colonisées par les ligneux et perdent leur intérêt biologique.

Entretien

La fauche de type «sympa» (voir page 12) constitue la méthode de gestion la plus pertinente pour conserver l'état optimum de la lande humide. Cette fauche avec récolte des produits doit être pratiquée régulièrement tous les six à huit ans. Ce travail sera partiel sur un tiers à un quart de la parcelle, afin de conserver une diversité des âges et des zones de refuges pour la faune. Cette opération se réalise en fin d'été.

Les outils doivent être adaptés à la portance des sols. La moto-faucheuse, voire la fauche manuelle pour les zones tourbeuses à sphaignes sont parfois les seules solutions utilisables.

Dans certains cas, le pâturage extensif (bovins, équidés) reste une solution intéressante. Elle est cependant difficile à mettre en œuvre en raison des problèmes de gardiennage.



La débroussailleuse à main est un outil efficace pour l'entretien des landes.

Etrépage

L'opération consiste à décapier un sol par enlèvement des horizons organiques afin de mettre à nu la partie minérale. Cette technique permet de recréer les stades pionniers de la végétation.

Ce décapage se réalise sur des petites surfaces de 10 à 100 m² avant le printemps ou en fin d'été. La mini-pelle est souvent l'outil le plus approprié. Les parties décapées doivent être enlevées.

LES TOURBIÈRES



Définition

Ce sont des zones gorgées d'eau en permanence dont le sol, de couleur noire, est constitué exclusivement de matière organique végétale non totalement décomposée : la tourbe. Les tourbières sont généralement alimentées par de l'eau de pluie et quelquefois par des sources.

Importance, Répartition

Milieu devenu très rare (23 sites en Poitou-Charentes), les tourbières sont souvent liées à des dépressions dans lesquelles on peut trouver quatre strates de végétation : muscinale (sphaignes), herbacée (Molinie bleue), arbustive (saules, Bourdaine, Piment royal), arborescente (bouleaux, pins).

Plantes carnivores, les droséras sont typiques des milieux tourbeux.



Intérêt

On y trouve une flore remarquable (sphaignes, droséra, utriculaire, Grassette du Portugal...)

Au sein des massifs forestiers ou des landes humides, les tourbières participent à la diversité des milieux et des paysages. Elles sont souvent fréquentées par de nombreuses espèces animales peu communes :

- des reptiles : la Couleuvre verte et jaune ;
- des amphibiens : la Grenouille agile ;
- des oiseaux : la Locustelle tachetée, le Courlis cendré et le Hibou des marais ;
- des insectes : l'Azuré des mouillères, le Fadet des tourbières (papillons) et la Cordulie à corps fin (libellule) ;
- des mammifères : comme le Vison d'Europe et la Loutre, le Putois.

Les tourbières présentent une grande valeur scientifique grâce aux fragments de végétaux et aux pollens conservés dans la matière organique. Ces éléments fossilisés ont permis d'établir la chronologie de l'ère quaternaire et de reconstituer l'évolution de la végétation sur de longues périodes. Ce sont des archives vivantes du climat et du paysage.



Les odonates ou libellules sont souvent de bons indicateurs de la qualité des eaux.

Menaces

Les menaces sont de quatre ordres :

- l'extraction de la tourbe ;
- l'envahissement naturel par des plantes colonisatrices arbustives ou forestières (saules, Bourdaine, bouleaux, ...) entraînant l'assèchement du milieu ;
- les mises en valeur artificielles : drainage, boisement, travail du sol, apport de fertilisants, création de plans d'eau, etc ;
- la modification du régime hydrique.

Gestion

Objectif

Assurer un bon état de fonctionnement hydrique.

Restauration

La fermeture d'une tourbière est souvent synonyme d'une perturbation de son système d'alimentation en eau. Toute rénovation du milieu devra intégrer une action de restauration hydraulique du site.

L'arrachage des ligneux et des arbustes constitue la meilleure méthode. Il empêche l'apparition des rejets et crée des dépressions qui favorisent l'apparition des végétaux pionniers.

Quand la technique d'arrachage ne peut pas être pratiquée, l'exploitation des arbres au ras du sol sera suivie d'un traitement chimique des souches de feuillus par badigeonnage et d'un broyage des arbustes. Les rémanents de coupe et du broyage seront systématiquement enlevés.

Le comblement des fossés de drainage et la restauration du système d'alimentation en eau seront mis en œuvre en complément.

L'époque idéale pour réaliser l'ensemble de ces travaux est la fin de l'été.

Entretien

Hormis le contrôle de la végétation envahissante (molinie, Bourdaine, saules, ...), on veillera à maintenir en état le réseau hydrique d'alimentation de la tourbière (sources, fossés, ...).

La fauche de type «sympa» (voir page 12) constitue le meilleur moyen de contrôle de la végétation. Elle sera pratiquée régulièrement tous les six à huit ans, en fin d'été, avec récolte des produits sur des surfaces limitées.

Les outils doivent être adaptés à la portance des sols. La moto-faucheuse, voire la fauche manuelle sont souvent les seules solutions utilisables.

Dans certains cas, le pâturage extensif (bovins, équidés) est une solution intéressante qui reste cependant difficile à mettre en œuvre sur de petites unités de surface.



La Highland Cattle est une espèce rustique bien adaptée aux milieux humides.

Décapage

Cette opération consiste à enlever les horizons superficiels de la tourbe, quand ils sont dégradés sur cinq à dix centimètres. Cette technique permet le développement de communautés végétales particulières aux tourbières, si la tourbe mise à nu ne s'assèche pas.

Ce décapage se réalise sur des petites surfaces de 10 à 100 m² en fin d'été. La mini-pelle est souvent l'outil le plus approprié. Les parties décapées doivent être enlevées.

LES PRAIRIES HUMIDES



Définition

Ce sont des surfaces herbeuses situées en zone alluviale. L'alimentation en eau de ces terrains est essentiellement assurée par une nappe libre plus ou moins proche de la surface. Ces prairies se développent sur des sols riches en alluvions et sont souvent inondées une partie de l'année.

On peut distinguer :

- les prairies fauchées où se développe une végétation commune mais diversifiée ;
- les prairies pâturées.

Importance, Répartition

Elles occupent 250 000 ha dans la région.

Les plantes caractéristiques sont :

- le Vulpin des prés ;
- le Paturin commun ;
- la Cardamine des prés ;
- l'Eupatoire chanvrine ;
- l'Épilobe hirsute ;
- le Myosotis des marais ;
- les orchis (à fleur lâches, élevées) ;
- la Fritillaire pintade ;
- les renoncules...



La présence de la Fritillaire pintade indique le bon état d'une prairie humide.

Intérêts

De très nombreux oiseaux migrateurs (limicoles et échassiers notamment) y trouvent repos et nourriture lors de leurs haltes.

Des espèces rares comme le Râle des genêts y assurent leur reproduction.

Ces prairies sont des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris et les odonates (libellules). Des insectes dont le Cuivré des marais (papillon) s'y reproduisent.



La région Poitou-Charentes, est un des derniers refuges du Râle des genêts, menacé par la disparition des prairies de fauche.

Menaces

La régression progressive de l'élevage a provoqué une baisse importante des surfaces en prairie.

Leur disparition s'est surtout effectuée au profit des cultures (maïs). L'apparition de boisements spontanés ou artificiels (populiculture) a entraîné la fermeture et le morcellement de ce milieu.

Gestion

Objectif

Assurer le maintien de grands ensembles de prairies, notamment par des mesures agri-environnementales.

Appliquer pour la populiculture des cahiers des charges qui incluent des préconisations environnementales adaptées aux spécificités locales et qui précisent les règles de culture.

Entretien

L'entretien des prairies se limite à une fauche tardive annuelle après la nidification des oiseaux nichant au sol (souvent après le 15 juillet).

La pratique de la fauche de type «sympa» (voir page 12) à vitesse réduite (moins de 10 km/h) permet la fuite des oiseaux.

Si pâturage, on limitera la charge en animaux à 1,4 UGB / ha.

LES MARES



Définition

Les mares sont des étendues d'eau stagnante, de faible superficie (maximum de 2 000 m²), et de faible profondeur (jusqu'à deux mètres). Elles ont souvent été créées par l'homme. On distingue les mares permanentes, toujours en eau et les mares temporaires.

Importance, Répartition

Poitou-Charentes Nature a compté environ 30 000 mares au niveau régional, d'après les cartes IGN. Ceci n'est bien sûr qu'approximatif mais démontre que ce milieu est encore répandu, même si un bon nombre est comblé, chaque année.



La plupart des mares en forêt ont pour origine l'extraction des matériaux.

Intérêt

C'est l'habitat privilégié des amphibiens et reptiles (tritons, grenouilles, serpents, cistudes), des odonates (libellules), des insectes aquatiques (coléoptères tels que dytiques, notonectes...) et des oiseaux (canards, poules d'eau, etc).

Les mares constituent un lieu d'abreuvement pour la faune sauvage.

Elles sont l'habitat (rives et eau) d'espèces végétales aquatiques : roseaux, potamots, iris d'eau, nénuphars.

En Poitou-Charentes, dix espèces d'amphibiens et au moins dix de libellules ainsi qu'un certain nombre de plantes rares comme les isoètes, la Gratiolle officinale et les utriculaires sont inféodées aux mares. Ces espèces ont été déterminantes pour la création des ZNIEFF.



La Gratiolle officinale est une espèce protégée sur le plan national.

Menaces

Suite à une évolution naturelle de la végétation qui les ferme lentement, de nombreuses mares disparaissent. Elles sont également l'objet de dépôts d'ordures.



Les mares sont le lieu de reproduction des grenouilles.

Gestion

En cas de besoin, un curage régulier, tous les dix ans assurera leur pérennité. Il se réalise, hors période de reproduction de la faune (de préférence en automne), par moitié et en évitant de crever le fond. Afin d'assurer un bon éclaircissement de la mare et d'éviter son comblement par les feuilles, on maintiendra une bonne moitié des berges dépourvues de végétation.

LES ÉTANGS



Définition

Ce sont des étendues d'eau, stagnantes ou libres, pouvant s'étendre sur plusieurs hectares et qui ont souvent une profondeur minimale de deux mètres. Peu sont d'origine naturelle, la plupart ayant été creusés pour la pêche ou pour la défense contre l'incendie.

Importance, Répartition

On en compte plusieurs milliers dans la région.

Intérêt

Les étangs sont des milieux de vie particulièrement riches. Ils accueillent de nombreux oiseaux, comme les canards, certains échassiers (Hérons cendré et pourpre) et des fauvettes

aquatiques lorsque des ceintures de roseaux existent. Parmi les espèces rares, il faut citer bien sûr la Cistude, seule tortue aquatique d'eau douce en Europe. On y trouve également des espèces végétales peu communes, comme les isoètes, le Flûteau nageant ; ...

La richesse biologique d'un étang dépend de la nature de son fond : les plus riches sont les fonds vaseux, bien pourvus en matière organique, alors que les fonds sableux ou rocheux sont pauvres. Il ne faut pas négliger leur intérêt paysager, cynégétique, piscicole et de loisirs. Il convient cependant de veiller à leur emplacement : la création d'étangs sur des cours d'eau est un élément perturbateur du milieu : réchauffement des eaux, favorisation d'espèces invasives. Elle est soumise à autorisation.



La Cistude est la seule tortue aquatique indigène en Europe.

Menaces

L'eutrophisation, le comblement, l'assèchement et la pollution sont autant de facteurs défavorables.

Une présence humaine trop importante peut gêner l'avifaune nicheuse.

Gestion

Elle se rapproche de celle conseillée pour les mares. Elle est basée sur le contrôle de la végétation arbustive ou arborescente afin que les rives restent pour partie découvertes et qu'une abondance de matière organique (feuilles mortes...) ne vienne à les eutrophiser.

Il est essentiel d'installer ou de laisser se développer des ceintures végétales riches en roseaux, massettes, phragmites et des herbiers. Cette végétation constitue le biotope de nombreuses espèces et un support de ponte pour poissons et insectes.

Les queues d'étangs, riches en carex, phragmites, roseaux, sont des zones refuge pour la faune. Le contrôle du développement des roselières est cependant nécessaire, tout particulièrement pour les étangs de faible profondeur.

Des îlots, installés devant une anse par exemple, sont utiles à la nidification et peuvent protéger les rives (brise-vent). La forme idéale d'un étang est irrégulière. Les assecs estivaux peuvent être favorables. La minéralisation de la matière organique qui s'opère alors stimule la croissance des plantes, lorsque l'eau revient.

Les vidanges, pour la pêche ou le désenvasement, sont soumises à autorisation administrative.



Les roseaux et les joncs jouent un rôle de filtration de l'eau.

SOURCES, SUINTEMENTS ET RUISSEAUX



Définition



Quand elles sont captées, les sources font l'objet de périmètres de protection.

Les suintements sont des zones d'écoulements diffus de nappe d'eau. Ils sont souvent situés sur des pentes.

Les sources sont le point d'émergence, à la surface du sol, de l'eau des nappes souterraines.

Les ruisseaux sont des petits cours d'eau peu profonds et peu larges. Plus ou moins permanents, ils sont alimentés par les sources et les suintements.

Importance, Répartition

On les trouve un peu partout : dépressions (nauges dans la Double), bas de pente, fossés, vallées, ..., selon la nature des sols.



Intérêt

Un suintement peut permettre la présence de plantes rares comme les droséras ou les linaigrettes. La couverture végétale y est clairsemée, à base d'espèces comme les saxifrages et de nombreuses mousses.

Les sources sont des lieux privilégiés pour des espèces végétales comme le Cresson, mais aussi des mousses et des algues, qui servent d'abri à de nombreux invertébrés : crustacés, gastéropodes, larves d'insectes....

Un ruisseau peut abriter des espèces en voie de disparition comme l'Écrevisse à pattes blanches qui exige des eaux pures et bien oxygénées. Même temporaire, un petit ruisseau peut être un excellent site de ponte pour la truite. C'est un lieu fréquenté par de nombreuses espèces pour s'y reproduire ou s'y abreuver. La Bergeronnette des ruisseaux et bon nombre de libellules lui sont inféodées.

Les fougères, comme l'Osmonde royale, les épilobes, les salicaires, les iris s'y observent fréquemment.

Menaces

Outre les assèchements ou les dérivations volontaires, ces milieux sont soumis aux variations climatiques : des sécheresses peuvent les condamner. La densification du couvert végétal et l'accumulation de la matière organique peuvent entraîner leur régression. Ils sont particulièrement sensibles à la pollution et leurs abords sont fragiles.



La présence des écrevisses autochtones est un gage de bonne qualité des eaux.

Gestion

Objectif

Permettre leur maintien en bon état de conservation en évitant la fermeture des milieux.

Restauration

Pour être actifs, les suintements doivent être dégagés de toute végétation ligneuse. La richesse biologique des abords des sources et des berges des ruisseaux est liée à leur diversité floristique. Leur mise en lumière par le contrôle de la végétation arbustive et l'élimination d'une partie de la strate arborée est souvent indispensable.

La suppression des embâcles et des dépôts vaseux est nécessaire pour le bon fonctionnement des sources et des ruisseaux.

Entretien

Dans ces milieux riches, l'important développement de la végétation entraîne rapidement leur fermeture. Les entretiens doivent être réguliers et fréquents pour qu'ils conservent leur richesse. Ils consistent :

- à détruire les végétaux ligneux qui s'installent au niveau des suintements ;
- à réaliser des dégagements et/ou des éclaircies sur les abords des sources et à enlever les débris végétaux et autres matières encombrantes dans les sources et le lit des ruisseaux pour éviter les phénomènes d'atterrissements ;
- à poser et entretenir des clôtures et des dispositifs d'abreuvement pour le bétail, afin de protéger du piétinement les rives et les stations végétales intéressantes ;
- à créer et à entretenir des aménagements spécifiques pour le public, notamment en présence de sentiers de randonnées.

Nota : tout travail réalisé dans un cours d'eau ou ses dépendances (entretien, aménagements, ...) est soumis à une autorisation administrative.



L'utilisation sans précaution d'engins lourds sur les berges de ruisseaux peut provoquer de gros dégâts sur le sol et la végétation.

LES RIPISYLVES



Définition

Ce sont des bandes boisées de quelques mètres de large situées le long des cours d'eau. Elles assurent depuis longtemps le maintien des berges, la fourniture de bois et parfois un fourrage d'appoint.

Importance, Répartition

Elles occupent les bords des cours d'eau de la région mais sont souvent dans un mauvais état de conservation.

La modernisation et la spécialisation des exploitations agricoles ont progressivement entraîné l'abandon de ces zones voire leur remplacement par des cultures.

Elles sont composées :

- d'arbres menés en haut jet mais le plus souvent en cépée ou en têtard (situés en milieu ou en haut de berge) :

- Frêne commun et oxyphylle ;
- Orme champêtre ;
- Chêne pédonculé ;

- d'arbres et d'arbustes qui se développent en milieu ou en bas de berge :

- saules ;
- Aulne glutineux ;
- Sureau noir ;



Les frênes têtards sont le résultat de coupes répétées des rejets de tête.

- Aubépine monogyne ;
- Prunellier ;
- Cornouiller sanguin ;
- Coudrier ;
- de graminées ;
- de plantes aquatiques (hélrophytes) qui colonisent les bas de pente :
 - carex ;
 - iris ;
 - joncs ;
 - roseaux.

Intérêt

La ripisylve présente un intérêt :

- environnemental : fixation des berges ; consommation d'une partie des engrais agricoles ; lieu d'abri, de déplacement (corridor biologique) et de reproduction pour la faune aquatique et terrestre (Loutre, Vison d'Europe, Martin pêcheur...).
- économique : récolte possible de bois d'œuvre (aulne et frêne) ; production de bois de chauffage ; coûts d'entretien des rivières limités.
- social : diversification du paysage ; amélioration du caractère touristique des sites.



Martin pêcheur

Menaces

Les ripisylves ont essentiellement à souffrir du manque d'entretien.

Gestion

Objectif

Restaurer ou recréer les ripisylves, notamment en cas de forte érosion des berges.

Restauration

Il s'agit de réhabiliter une ripisylve vieillissante ou non entretenue. Cette restauration peut se réaliser par :

- recépage des plus anciennes cépées ;

- éclaircie des jeunes cépées en supprimant les brins trop nombreux ou trop penchés vers le cours d'eau ;
 - coupe des arbres dépérissants, fortement penchés ou déstabilisés ;
 - plantation ou bouturage de ligneux adaptés dans les parties fortement dégradées.
- Des opérations de génie civil (fascinage, tressage et clayonnage) peuvent également s'envisager pour les berges trop érodées.

La création

La création doit se justifier et ne doit pas être systématique. On veillera à :

- respecter un équilibre entre zones d'ombre et zones de lumière en réalisant des interruptions localisées de 10 à 15 m ;
- adapter la densité d'une ripisylve en fonction des besoins de fixation de la berge ;
- appréhender l'impact que peut avoir une nouvelle plantation sur la rivière et ses abords (report de courant, dégradation des berges voisines, ...).

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour créer une ripisylve :

- la nature de la berge (basse ou haute) et son état de dégradation ;
- l'environnement du cours d'eau (cultures, prairies, peupleraies) ;
- la largeur du cours d'eau.

Il est possible d'installer des arbres, des arbustes ou des plantes hélophytes entre zéro et deux mètres du bord du cours d'eau. Cette végétation doit être variée.

Les distances entre les plants varient de deux à cinq mètres en fonction des végétaux utilisés et du type de berge.

L'entretien

L'entretien consiste principalement en des dégagements manuels des jeunes plants pendant les deux à trois premières années. Il s'agit d'éliminer le liseron, la ronce et toute la végétation pionnière à leurs abords.

Il faut favoriser la mise en lumière des sujets d'avenir en recépant les arbustes trop vigoureux.

Les tiges susceptibles de produire du bois d'œuvre doivent subir tailles de formation et élagages.

Il faut au maximum diversifier l'âge des végétaux pour pérenniser les fonctions de la ripisylve.



Le paillage par dalle et les protections contre le gibier vont assurer la reprise des arbres de la ripisylve.

LES LISIERES



Définition

Bande de transition entre un milieu forestier et un milieu ouvert (terre cultivée, prairie, friche, pare-feu, ...).

La lisière est idéalement et successivement constituée d'un ourlet herbeux, d'une strate arbustive et d'une strate arborée.



Lisière très fermée faisant mur.

Importance, Répartition

Elles sont présentes par définition partout où il y a des zones boisées.

Elles ont cependant tendance à diminuer en quantité (régression des boqueteaux et des clairières en forêt) mais surtout en qualité par disparition fréquente de l'ourlet herbeux.

Intérêts

Ils sont multiples, à la fois économiques, environnementaux et paysagers.

- Les lisières suffisamment perméables protègent les peuplements de l'effet mécanique et desséchant du vent.

- Elles peuvent permettre, grâce à leur éclaircissement latéral, d'envisager sur une largeur égale à une fois la hauteur du peuplement une sylviculture irrégulière d'essences précieuses demandant à la fois lumière et gainage.

- Les bordures des pare-feux ou des aires temporaires de dépôt pour les grumes le long des pistes peuvent parfaitement remplir toutes les fonctions d'une lisière.

- Un ourlet herbeux plus large en bordure de pistes ou routes améliore la sécurité de la circulation et la durabilité des chaussées.



Les voies de communication créent des lisières internes favorables à la faune.



Lisière sans strate arbustive sensible aux vents violents.

- Elles sont un milieu de transition où la faune et la flore sont très diversifiées notamment grâce à l'éclaircissement latéral. De nombreux insectes et oiseaux prédateurs des parasites forestiers y trouvent refuge.

- La présence d'arbustes et d'un ourlet herbeux améliore la nourriture des cervidés et diminue ainsi leur pression sur le reste du massif.

- Elles limitent la pénétration du promeneur dans les parcelles (diminution des risques d'incendie et de dépôt d'ordures).

- Elles agrémentent le paysage.

Menaces

Les lisières sont affectées tant au niveau de leur importance que de leur qualité :

- La réglementation sur le défrichement ne protège pas les petits boqueteaux qui ont tendance à disparaître au profit de l'agriculture. Représentant peu de surface forestière, ces milieux constituent par contre un linéaire important de lisières.

- L'ourlet herbeux est souvent absent ou insuffisamment large en bordure de terres cultivées. Il ne joue plus son rôle de transition entre le domaine agricole et le milieu forestier.

Objectif

Obtenir des lisières d'une largeur minimale de six mètres et composées de trois étages distincts : arbres, arbustes et ourlet herbacé, avec une structure irrégulière dans la longueur pour multiplier les types de milieux.



Lisière «étagée» avec différentes strates.

Restauration

De fortes éclaircies en bordure de peuplement augmentent l'éclaircissement latéral et favoriseront l'apparition de végétaux arbustifs ou herbacés.

En cas d'ourlet herbacé déjà existant, il est important de ne faucher que la partie extérieure de celui-ci pour permettre l'installation d'arbustes entre la partie fauchée et la partie boisée.

La structure du peuplement sera irrégularisée en bordure dans le sens de la longueur.

En cas de replantation, on laissera une distance d'au moins six mètres en bordure de parcelle agricole pour laisser un ourlet et une végétation naturelle se développer.

Entretien

La réalisation des fauches de l'ourlet herbeux en fin d'été permet la reproduction de la faune et de la flore. Etant donné l'intérêt paysager et cynégétique des lisières, les communes ou les associations de chasseurs peuvent être partenaires dans cette gestion.

La structure composée irrégulière doit être maintenue dans les végétaux ligneux.

Les fauches peuvent être pratiquées par moitié tous les deux ans pour favoriser la reproduction des plantes bisannuelles.

LES MILIEUX SECONDAIRES



LES FOSSÉS ET LES TALUS

Les fossés



Définition

Ce sont des zones linéaires creusées naturellement ou artificiellement, qui permettent l'écoulement des eaux.

Intérêts

Ils constituent des biotopes intéressants pour les reptiles et certaines libellules.

C'est également le lieu de reproduction des amphibiens (grenouilles et crapauds), etc...

En bordure des routes et chemins, ils permettent l'assainissement de ces voies d'accès.



Salamandre tachetée

Menaces

Les curages et reprofilages réalisés au printemps et en été entraînent la destruction des œufs et des têtards. De plus, ces opérations peuvent engendrer la déstabilisation des bordures.

Entretien

Les curages sont réalisés à la fin de l'été ou au début de l'automne. On adoptera des profils trapézoïdaux afin de favoriser l'installation de la végétation herbacée et arbustive qui maintient les berges. Lors de la création de fossés, il faut éviter les tracés rectilignes. Les courbes réduisent le courant et favorisent l'implantation d'une vie animale et végétale.

Les talus



Définition

Ce sont des zones fortement pentues situées généralement en bordure des routes et des chemins. Les talus peuvent être apparentés à des pelouses ou à des lisières.

Intérêt

L'exposition, la pente et les fauches régulières permettent le développement d'espèces végétales rares, dont les orchidées.

Ce sont également des endroits où vivent et se reproduisent les sauterelles et les criquets. Les talus broussailleux sont des lieux de guet pour les oiseaux et des refuges pour les reptiles.



Le Lézard vert affectionne les talus où il trouve nourriture et chaleur.

Menaces

L'utilisation de désherbants est le principal facteur d'altération de ces milieux. Le fauchage précoce des talus est préjudiciable aux espèces animales.

Entretien

Dans tous les cas, les traitements chimiques sont à éviter. Sur les talus herbeux, la pratique d'une fauche tardive (septembre) permet de contrôler la végétation. Pour les talus broussailleux, la fauche annuelle sera plus précoce (en juin) en maintenant si possible quelques buissons.

LES ARBRES MORTS ET LES ARBRES À CAVITÉS



Définition

On regroupe, sous ce terme, l'ensemble des arbres qui sont laissés dans les peuplements après leur mort ou qui se creusent progressivement de cavités. Dans les forêts naturelles, ils restent jusqu'à leur décomposition complète. Dans les forêts gérées, la consigne a souvent été donnée de les éliminer lors des passages en éclaircie ou au moment des coupes.

Importance, Répartition

Les arbres morts sur pied sont présents dans la plupart des peuplements forestiers. Leur volume à l'hectare augmente sensiblement au fur et à mesure que le peuplement vieillit. L'Inventaire effectué dans les années 1993-1996 par l'IFN fait ressortir que le volume des arbres morts en Poitou-Charentes avoisine les 500 000 m³.

Cette donnée est toutefois très fluctuante, elle peut en effet passer d'un extrême à l'autre au sein d'une parcelle après une intervention sylvicole.

L'ouragan « Martin » du 27 décembre 1999 a entraîné une augmentation généralisée du volume des arbres morts en forêt.



Les arbres creux sont des refuges pour de nombreux oiseaux.

Intérêt

Les arbres morts constituent un milieu de vie extrêmement riche d'un point de vue biologique. Ils sont un support favorable au développement des champignons supérieurs qui participent au recyclage de la matière organique et un biotope précieux pour les insectes. Des espèces protégées telles que la Rosalie des Alpes, le Pique prune, le Grand capricorne, le Lucane cerf-volant... y trouvent abri et nourriture. Il convient toutefois d'être prudent face au risque de développement d'espèces parasites qui peuvent attaquer de jeunes plantations : cas des scolytes.

Les cavités sont des refuges pour les oiseaux : pics, chouettes hulottes et chevêches...

Les petits mammifères s'y abritent également : écureuils, martres, genettes, chauves-souris...



La Rosalie alpine est une espèce peu commune qui se nourrit de bois mort.

Menaces

L'exploitation systématique des arbres morts ou dépérissants lors des passages en coupes rases et d'amélioration supprime l'habitat de nombreuses espèces.

Gestion

Objectif

Conserver sur pied des arbres dépérissants, à cavités ou morts afin de maintenir des populations viables de faune et de flore liées à ces habitats.

Mise en Œuvre

Dans tous les cas, on maintiendra deux à six arbres morts, dépérissants ou à cavités par hectare et dispersés dans l'espace. Dans les peuplements irréguliers, ces arbres seront choisis dans toutes les catégories d'âges. Les sujets présentant des cavités seront retenus en priorité.

Aucun arbre mort ou dépérissant ne sera conservé en bordure d'allées ou de chemins ruraux.



Pic mar

LES FRICHES



Définition

Les friches sont des terres non cultivées depuis plusieurs années sur lesquelles pousse une végétation spontanée où dominent les plantes herbacées. Elles se distinguent de la jachère, qui est une mise au repos du sol pour une durée limitée (rarement plus de 5 ans) dans l'assolement d'une exploitation agricole. Friches et jachères sont toujours des milieux temporaires en évolution constante. Le cortège floristique qui les colonise est varié et dépend du précédent cultural et des milieux environnants (culture, haie, bois,...). Lorsque la friche est envahie par les semi-ligneux (genêt, ajonc,...) ou est couverte de buissons épineux, elle représente alors le stade précurseur de la forêt.



Les baies de la Viorne lantane sont très appréciées par les oiseaux.

Importance et Aspects

Elles occupent environ 50 000 ha dans la région. Les friches résultent d'un abandon de pratiques agricoles, artisanales ou industrielles ou d'une non utilisation de l'espace (bords de route, anciens chemins, ...).

Intérêts

Les friches constituent des refuges favorables à un grand nombre d'espèces animales. Insectes, oiseaux, rongeurs, reptiles et ongulés y trouvent nourriture et souvent un lieu de reproduction.

Récemment, elles sont dominées par les herbacées annuelles : avoine, colza, coquelicots,... puis par les chardons, les orties, les semi-ligneux (ronces, genévriers, genêt, ajoncs, prunellier, aubépine, ...), enfin dans une phase finale par les ligneux : bouleaux, frênes, érables, charmes, ... Les cultures voisines, le précédent cultural, la présence et la composition des haies et les lisières des bois voisins influent directement sur la composition et l'évolution de la flore.

Suivant le milieu sur lequel elle se développe, l'évolution de la friche peut créer des habitats remarquables favorables à des espèces animales et végétales rares et/ou protégées. C'est le cas de l'abandon des vignes et des truffières sur les coteaux calcaires (pelouses calcaires), de l'arrêt de l'exploitation agricole des zones humides (landes humides, tourbières, prairies humides), de l'abandon des cultures et de l'exploitation des carrières dans la Double (landes sèches, mares et étangs), ...



© Charente Nature Didier Wolf

La Pie grièche écorcheur empale ses proies sur des épines avant de les consommer.

Menaces

Les principales sont :

- la colonisation par les essences ligneuses avec installation d'un couvert forestier ;
- l'homogénéisation de la végétation au profit d'espèces dynamiques comme la Fougère aigle, le Brachypode penné, les genêts, les ajoncs, ... ;
- l'utilisation ou la mise en valeur par l'homme comme :
 - les dépôts sauvages de déchets ;
 - la pratique des sports de tout terrain (4x4, motos, VTT, ...) ;
 - l'urbanisation.



Ravinement par l'eau, dû au passage répété de véhicules motorisés.

Objectif

Préserver leur intérêt faunistique, floristique et paysager en évitant l'évolution vers le stade forestier.

Entretien

La friche colonisée par les épineux évolue naturellement vers la forêt. Il est alors nécessaire d'éliminer les jeunes ligneux et les semis forestiers. On veillera à conserver des bouquets d'arbres et des fourrés pour maintenir une mosaïque d'habitats.

Cette opération se réalise en fin d'été pour préserver la reproduction de la faune et de la flore.

L'envahissement par les plantes annuelles ou par les semi-ligneux peut être contrôlé par un broyage périodique.

Le fauchage ou le broyage de type «sympa» (voir page 12) se réalise en fin d'été.

Dans certains cas le pacage extensif par des ovins ou des caprins peut se révéler une solution intéressante. Elle est cependant difficile à mettre en œuvre sur des petites surfaces.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



PRÉAMBULE

La gestion forestière traditionnelle est favorable dans sa globalité à la biodiversité : les strates de végétation y sont nombreuses, on trouve de vieux arbres, des essences variées.... Une majorité des forêts actuelles répond aux exigences de prise en compte de cette biodiversité.

Les opérations sylvicoles (éclaircies, coupes rases de taillis, dépressages, dégagements, ...) apportent de la lumière au sol et génèrent de nouveaux espaces. Ces interventions créent de nouvelles niches écologiques.

La diversité des essences et des classes d'âge des futaies, l'alternance de parcelles ouvertes et fermées au sein d'un massif assurent sa diversité.

Les fourrés et autres stades de régénération forestière sont ainsi très favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, comme la Linotte mélodieuse, la Bergeronnette grise, la Fauvette grisette, le Traquet tarius ou le Pipit farlouse...



© Nicolas Poirier, Fédération des chasseurs



Opportuniste, le chevreuil a colonisé l'ensemble du territoire boisé de Poitou-Charentes



QUELQUES PRINCIPES ESSENTIELS D'AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ DES PEUPELEMENTS

Favoriser ou installer la bonne essence au bon endroit en fonction de la richesse du sol et de son alimentation en eau, en conformité avec les préconisations du Schéma Régional de Gestion Sylvicole.

Proscrire les coupes qui mettent en péril la pérennité et la qualité du peuplement, à l'exclusion des coupes de régénération, lorsque le peuplement arrive à maturité.

S'informer et informer les intervenants opérant à votre demande sur le respect des sols et des milieux fragiles lors de la mise en œuvre des exploitations ou travaux forestiers ; privilégier les entreprises ayant adhéré au cahier des charges de l'exploitation forestière durable.



L'éclaircie ouvre un peuplement et permet aux différents étages de végétation qui reçoivent de la lumière de se développer.



Non contrôlées, les populations d'ongulés peuvent compromettre la régénération des peuplements forestiers.

S'informer sur l'existence d'espèces et de milieux réglementairement protégés et les faire connaître aux intervenants opérant à votre demande afin qu'aucune action volontaire n'aboutisse à leur destruction.

Valoriser les peuplements existants lorsqu'ils présentent des potentialités d'amélioration.

Sélectionner les arbres d'avenir et travailler à leur profit.

Permettre à une lumière diffuse d'arriver au sol (éclaircies) pour une gestion dynamique des peuplements (meilleure biodiversité végétale et meilleure croissance des arbres).

Veiller à l'équilibre forêt-gibier pour la reconstitution des peuplements et déclarer les dégâts de gibier.

Raisonner l'utilisation des engrais et produits phytosanitaires.

Privilégier le mélange d'essences pour augmenter la résistance des peuplements aux attaques parasitaires et aux aléas climatiques.



Résultat de la dégradation d'un chemin, les ornières sont le milieu de vie et de reproduction du Crapaud sonneur à ventre jaune.

Adapter les coupes et travaux en fonction du paysage (ex : étalement dans le temps, choix et traitement des contours, respect des milieux ouverts...).

Maintenir de deux à six arbres dépérissants, morts et/ou à cavités /ha (sauf en bords de chemins).

Éclaircir les lisières pour réduire la turbulence des vents violents.

Préserver les milieux naturels associés que sont les mares, zones humides, pelouses, landes, les cours d'eau, etc.



SYNTHÈSE



TABLEAU DE SYNTHÈSE

Mesures environnementales préconisées dans la gestion forestière courante pour la protection de la biodiversité en Poitou-Charentes

Objectifs	Milieus concernés	Moyens	Finalité
Conserver des îlots de vieillissement	→ Peuplements irréguliers et futaies comportant des arbres adultes.	→ Maintenir des îlots de 0,5 à 5 ha dans les massifs le permettant. Doublement de l'âge moyen d'exploitabilité des arbres de la futaie sur un maximum de 5 à 10 % des surfaces à régénérer	} Protéger les oiseaux cavernicoles, les chauves-souris et les insectes rares
Maintenir des arbres morts ou présentant des cavités	→ Peuplements irréguliers et futaies comportant des arbres morts ou à cavités	→ Maintenir deux à six arbres morts ou dépérissants/ha, en évitant les lieux fréquentés (bordures de chemins, ...) pour des raisons de sécurité	
Favoriser le mélange des essences	→ Tous les peuplements forestiers	→ Privilégier le mélange des essences et la présence d'un sous-étage au niveau de la parcelle	→ Augmenter la résistance naturelle des peuplements forestiers
Privilégier la régénération naturelle	→ Peuplements irréguliers et futaies comportant des arbres adultes	→ En présence de semenciers de qualité, mettre en œuvre les techniques de régénération naturelle. Un suivi attentif et une technicité importante sont nécessaires pour la mener à bien	→ Conserver la diversité du patrimoine génétique forestier
Eviter le tassement des sols lors des interventions sylvicoles	→ Tous les peuplements forestiers	→ En période humide et sur sol fragile (limoneux) ou dans les endroits mouilleux, éviter tous les travaux ayant recours à des engins lourds	→ Protéger les sols
Adapter la gestion pour assurer leur maintien dans le temps	→ Lisières forestières	→ Gérer les lisières en structures étagées, si possible sur des largeurs de 5 à 30 m, en évitant toute coupe rase	} Pérenniser les milieux dits associés
Créer et gérer des ripisylves et des corridors biologiques	→ Bordures de cours d'eau	→ Gérer une bande continue d'au moins 5 m de large sur les berges des cours d'eau alternant milieux boisés et milieux ouverts. Eviter la formation de « rivières-galeries » et les coupes rases au niveau des ripisylves	
Sauvegarder les landes, les espèces qui les fréquentent et leurs habitats spécifiques	→ Landes humides et sèches	→ Contrôler la dynamique naturelle des boisements et entretenir partiellement les landes par fauchage ou gyrobroyage en fin d'été tous les 5 à 10 ans	
Restaurer et gérer des tourbières en vue de maintenir leurs habitats spécifiques	→ Tourbières	→ Contrôler la dynamique naturelle des boisements et vérifier le bon fonctionnement de l'alimentation hydrique de la tourbière	
Restaurer et gérer	→ Mares forestières, étangs et ruisseaux ...	→ Gérer les rives et les abords afin d'éviter la fermeture du couvert sur les mares et leur comblement par les débris végétaux.	



ANNEXES

GLOSSAIRE

Anthropisation

Modification d'un milieu par les activités humaines.

Atterrissement

Comblement progressif d'un étang, d'une mare ou d'un ruisseau par accumulation de matière organique et minérale.

Biodiversité

Terme qui désigne la diversité du monde vivant ; on peut distinguer la diversité génétique, la diversité des espèces, la diversité des milieux qui abritent ces espèces.

La biodiversité dite ordinaire désigne des espèces actuellement courantes, ou des habitats communs, alors que la biodiversité extraordinaire désigne des espèces ou des habitats appelés patrimoniaux, en raison de leur intérêt biologique comme de leur degré de rareté.

Bio-indicatrice

Espèce dont la présence donne une idée de la qualité du milieu naturel.

Brachypode

Nom d'une graminée sociale qui colonise les terrains calcaires. Le terme qualifie le milieu exemple : friche à brachypode.

Brande

Nom commun de la bruyère à balais, *Erica scoparia* ; le terme a fini par également désigner le milieu que constitue cette bruyère.

Cépée

Ensemble de rejets issus d'une même souche après sa coupe.

Coudrier

Nom forestier du noisetier.

Double

Région naturelle située dans le sud des deux Charentes.

Écologie

Science étudiant les relations des êtres vivants avec leur milieu.

Habitat

Ensemble constitué par une station (sol, climat), la faune et la flore qui y vivent. Les habitats listés dans la Directive Habitats, relative à la création du réseau Natura 2000, sont notamment caractérisés par des cortèges spécifiques d'espèces végétales qui aident à les déterminer sur le terrain.

Hélophyte

Se dit d'un végétal inféodé aux milieux humides.

IFN

Inventaire Forestier National.

Inféodé

Dépendant de : on dit de la libellule qu'elle est inféodée aux milieux aquatiques, ou que le rôle des genêts est inféodé aux prairies naturelles alluviales, par exemple.

Marne

Roche sédimentaire argileuse contenant une forte proportion de calcaire.

Mésophile (plante)

Végétal qui ne supporte ni les milieux humides ni les milieux secs.

Mesure d'effarouchement

Moyen mis en oeuvre pour faire fuir la faune.

Milieu naturel

Milieu, tel qu'une mare, une pelouse sèche, une lande, qui fonctionne, biologiquement parlant, sans intervention humaine, quelle que soit l'origine de sa création.

Phylloxéra

Puceron dont les piqûres sur les racines de la vigne entraînent son dépérissement.

Sable dolomitique

Sable carbonaté riche en magnésium.

Strate

Niveau de la végétation : la strate muscinale est celle des mousses, la strate herbacée celle des herbes, etc...

Technique agro-pastorale

Mesure mise en oeuvre par les bergers pour créer des prairies (brûlis de lande).

Têtard

Arbre dont on coupe la tige à faible hauteur afin de lui faire produire des rejets facilement récoltables.
ex : frêne têtard.

UGB

Unité de gros bétail, utilisée en statistique afin d'unifier les différentes catégories d'animaux et basée sur leurs besoins alimentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Gosselin F. et al, 2005, **Biodiversité et gestion forestière**, CEMAGREF, 320 pages
- Manneville, 2000, **Le monde des tourbières et des marais**, Delachaux et Niestlé, 320 pages
- Otto, 1998, **Ecologie forestière**, IDF, 396 pages
- Persuy A., 2003, **Guide de la forêt en Poitou-Charentes et Vendée**, Geste éditions, 160 pages
2004, **Le coteau calcaire**, Belin/Eveil nature, 90 pages
- Rameau J.C. et al, 2000, **Gestion forestière et diversité biologique**, France, Domaine atlantique, classeur IDF
- Vallauri D. et al, 2005, **Bois mort et à cavités**, Tec et Doc-Lavoisier, 464 pages

Et pour en savoir plus :

- CRPF Poitou-Charentes, 2005 :

Schéma régional de gestion sylvicole
Code des bonnes pratiques sylvicoles
Fiches régions naturelles
Les ripisylves, guide technique

Rédaction

En collaboration avec Poitou-Charentes-Nature.

Groupe environnement du CRPF Poitou-Charentes :

Jean-Marc DEMENÉ, Patrick CASTANO, Alexandre GUERRIER, Martial HOMMEAU,
Jean-Michel MOUNIER, Alain PERSUY, Eric SINOU, André THILLOU.

Conception maquette

Nathalie JACQUELIN, infographiste.

Groupe communication du CRPF Poitou-Charentes :

Isabelle BARRANGER, Patrick CASTANO, Jean-Michel CLUPEAU, Corine NICOLAS,
Alexandre GUERRIER, Arnaud GUYON.

Crédit photos

CRPF Poitou-Charentes excepté photos :

Page 11, le Flambé : Émilie Fernández Ploquin ;

Page 14, la Chauve-Souris : Olivier PRÉVOST ;

Page 19, la Drosera de droite : Émilie Fernández Ploquin ;

Page 23, le Rôle des genêts : Didier WOLF de Charente Nature ;

Page 27, la Cistude : Olivier ALLENOU du CREN ;

Page 29, l'Écrevisse : Michel BRAMARD du Conseil Supérieur de la Pêche ;

Pages 34 – 35 – 36, les lisières : Sébastien BRAULT ;

Page 40, le Lézard vert : Charente Nature ;

Page 44, la Pie grièche écorcheur : Didier WOLF de Charente Nature ;

Page 48, le chevreuil et la chevrette : Nicolas RAINARD de la Fédération régionale
cynégétique Poitou-Charentes ;

Page 49, les ornières : Laurent PRÉCIGOUT de Charente Nature.

Illustrations

Nathalie BIZARD

Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes



La Croix de la Cadoue - BP 7 - 86240 SMARVES

Téléphone : 05 49 52 23 08 - Télécopie : 05 49 88 59 95 - Courriel : poitou-charentes@crpf.fr

Établissement Public National - Loi n° 63.810 du 6 août 1963 - SIRET 188 600 068 00020 - code APE 751 E

certifié ISO 14001 (version 2004)

LES MILIEUX NATURELS ASSOCIÉS À LA FORÊT

- LES PELOUSES CALCAIRES
- LES LANDES SÈCHES
- LES LANDES HUMIDES
- LES TOURBIÈRES
- LES PRAIRIES HUMIDES
- LES MARES
- LES ÉTANGS
- LES SOURCES, SUINTEMENTS ET RUISSEAUX
- LES RIPISYLVES
- LES LISIÈRES
- LES FOSSÉS ET LES TALUS
- LES ARBRES MORTS ET À CAVITÉS
- LES FRICHES

